

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 31

10 mars 2016

Sommaire

Règlement grand-ducal du 1^{er} mars 2016 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points page **754**

Règlement grand-ducal du 1^{er} mars 2016 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu la loi du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés;

Les avis de la Chambre des Salariés, de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics, de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture ayant été demandés;

Vu l'article 2, paragraphe 1^{er} de la loi modifiée du 12 juillet 1996 portant réforme du Conseil d'État et considérant qu'il y a urgence;

Sur le rapport de Notre Ministre du Développement durable et des Infrastructures, de Notre Ministre de la Sécurité intérieure, de Notre Ministre des Finances, de Notre Ministre de la Justice, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. L'annexe II-5 du règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points est remplacée par le modèle repris à l'annexe I.

Art. 2. L'annexe II-6 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par le modèle repris à l'annexe II.

Art. 3. Notre Ministre du Développement durable et des Infrastructures, Notre Ministre de la Sécurité intérieure, Notre Ministre de la Justice et Notre Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement grand-ducal qui sera publié au Mémorial.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*
François Bausch

Palais de Luxembourg, le 1^{er} mars 2016.
Henri

Le Ministre de la Sécurité intérieure,
Étienne Schneider

Le Ministre des Finances,
Pierre Gramegna

Le Ministre de la Justice,
Félix Braz

—

OBSERVATIONS IMPORTANTES:**1) Vous reconnaissez l'infraction relevée à votre rencontre:**

Le paiement de l'avertissement taxé doit intervenir dans un délai de 45 jours par versement, par virement ou par carte bancaire. Le délai de 45 jours court à partir de la date où vous avez accepté la présente ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour du dépôt de l'avis par le facteur des postes.

Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

A défaut de régler le montant dû endéans le délai de 45 jours, des poursuites judiciaires seront entamées à votre rencontre.

2) Vous contestez l'infraction relevée à votre rencontre:

Vous pouvez dans un délai de 45 jours contester être l'auteur de l'infraction. Ce délai de 45 jours court à partir de la date où vous avez accepté la présente ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour du dépôt de l'avis par le facteur des postes.

Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

A cette fin, vous devez retourner par lettre recommandée, avec avis de réception, le formulaire de contestation ci-joint, dûment rempli et signé, à l'adresse indiquée du Centre avec à l'appui les pièces justificatives requises.

3) Vous avez le droit de consulter la photo et vos données à caractère personnel:

Ce droit d'accès s'exerce auprès du **Centre National de Traitement**
21a, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange.

Vous pouvez donner une procuration écrite, datée et signée de votre main à une personne de votre choix pour exercer ce droit pour vous.

4) Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires:

- par internet: csa.info@police.etat.lu (renseignements)
csa.rdv@police.etat.lu (rendez-vous)

- par téléphone: **(+352) 24401-789** (pendant les heures d'ouverture du Centre)

Nous vous prions de bien vouloir transférer le montant retenu, soit ____ sur le compte chèque postal

IBAN LU67 1111 0127 5952 0000

BIC : CCPLLULL

Nom et adresse de la banque : **Chèques postaux L-1090 Luxembourg**

ou par carte bancaire sur le site

au profit de la Direction Générale de la Police Grand-Ducale en indiquant :

- le numéro de référence **CSA**
- la plaque d'immatriculation du véhicule _____

Nous ne pouvons accepter ni chèques, ni formulaires d'ordres de virement d'une banque étrangère qui nous sont envoyés par voie postale en guise de paiement d'une amende en matière de contravention à la législation sur la circulation routière.

Vous pouvez également régler vos amendes en espèces à chaque bureau de poste au Luxembourg (par versement) ou à chaque commissariat de police (en espèces, éventuellement par carte de crédit).



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



UCPR - CSA

Centre National de Traitement
21a, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange

Police Grand-Ducale
UCPR-CSA-CNT
L-2880 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UCPR-CSA-CNT

L-2880 Luxembourg

Référence: **CSA****FORMULAIRE DE CONTESTATION**

(articles 4 et 8 de la loi du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné(e) _____ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé _____, faisant l'objet du présent avis de constatation pour le motif suivant:

(cochez la case correspondante 1 - 6 ci-dessous)

1. Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante:

Nom*: _____

Prénom*: _____ Sexe*: F M

Adresse*: N° _____ Rue*: _____

Code postal*: _____ Ville*: _____

Pays*: _____

Date de naissance: _____ Lieu _____

N° du permis de conduire: _____

N° de téléphone: _____

(*) Mentions obligatoires

2. Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.

3. Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.

4. Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.

5. Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.(Exemples: vol, escroquerie, abus de confiance)
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.**6. Autre motif ou absence des justificatifs demandés.**

PG004

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ANNEXE II-6



Bertrange, le _____

UCPR – CSA

Centre National de Traitement
21a, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange

Police Grand-Ducale
UCPR-CSA-CNT
L-2880 Luxembourg

 _____ _____ _____
--

Référence : **CSA****AVIS DE PROCES-VERBAL**Numéro d'immatriculation : Numéro du permis de conduire :

Madame, Monsieur,

Le véhicule portant le numéro d'immatriculation ci-dessus a fait l'objet d'un contrôle automatisé sur le territoire luxembourgeois ayant permis de constater l'infraction suivante :

Code de l'infraction :
Nature de l'infraction :

Lieu de l'infraction : _____
Voie contrôlée : _____
Date de l'infraction : _____
Heure de l'infraction : _____

Appareil de contrôle utilisé :

Marque : _____
Type : _____
Numéro : _____
Validité dernier contrôle: _____
Paramétré par : _____
(en cas d'équipement mobile)

Agent verbalisant :

Identifiant : _____

Vous êtes prié(e) de formuler votre prise de position quant à l'infraction relevée à votre rencontre en utilisant le formulaire annexé.

OBSERVATIONS IMPORTANTES :

1) Vous contestez l'infraction relevée à votre rencontre :

Vous pouvez dans un délai de 45 jours contester être l'auteur de l'infraction. Ce délai de 45 jours court à partir de la date où vous avez accepté la présente ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour du dépôt de l'avis par le facteur des postes.

Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

A cette fin, vous devez retourner par lettre recommandée, avec avis de réception, le formulaire de contestation ci-joint, dûment rempli et signé, à l'adresse indiquée du Centre avec à l'appui les pièces justificatives requises.

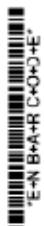
2) Vous avez le droit de consulter la photo et vos données à caractère personnel :

Ce droit d'accès s'exerce auprès du Centre : **Centre National de Traitement**
21a, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange

Vous pouvez donner une procuration écrite, datée et signée de votre main à une personne de votre choix pour exercer ce droit pour vous.

3) Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires :

- Par internet : csa.info@police.etat.lu (renseignements)
csa.rdv@police.etat.lu (rendez-vous)
- Par téléphone : [\(+352\)24401-789](tel:+35224401789) (pendant les heures d'ouverture du Centre)



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**UCPR – CSA**

Centre National de Traitement
21a, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange

Police Grand-Ducale
UCPR-CSA-CNT
L-2880 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UCPR-CSA-CNT
L-2880 Luxembourg

FORMULAIRE DE CONTESTATION

(article 8 de la loi du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné (e) _____ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé _____ faisant l'objet du présent avis de procès-verbal pour le motif suivant (cochez la case correspondante 1 – 6 ci-dessous) :

1. **Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante :**

Nom*: _____

Prénom*: _____ Sexe*: F M

Adresse*: N° _____ Rue*: _____

Code postal*: _____ Ville*: _____

Pays*: _____

Date de naissance: _____ Lieu: _____

N° du permis de conduire: _____

N° de téléphone: _____

(*) Mentors obligatoires

2. **Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.**
Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.
3. **Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.**
Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.
4. **Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.**
Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.
5. **Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.**
(Exemples : vol, escroquerie, abus de confiance)
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.
6. **Autre motif ou absence des justificatifs demandés.**



J'explique ci-dessous, dûment daté et signé, les raisons de ma contestation ou de l'absence des justificatifs demandés.

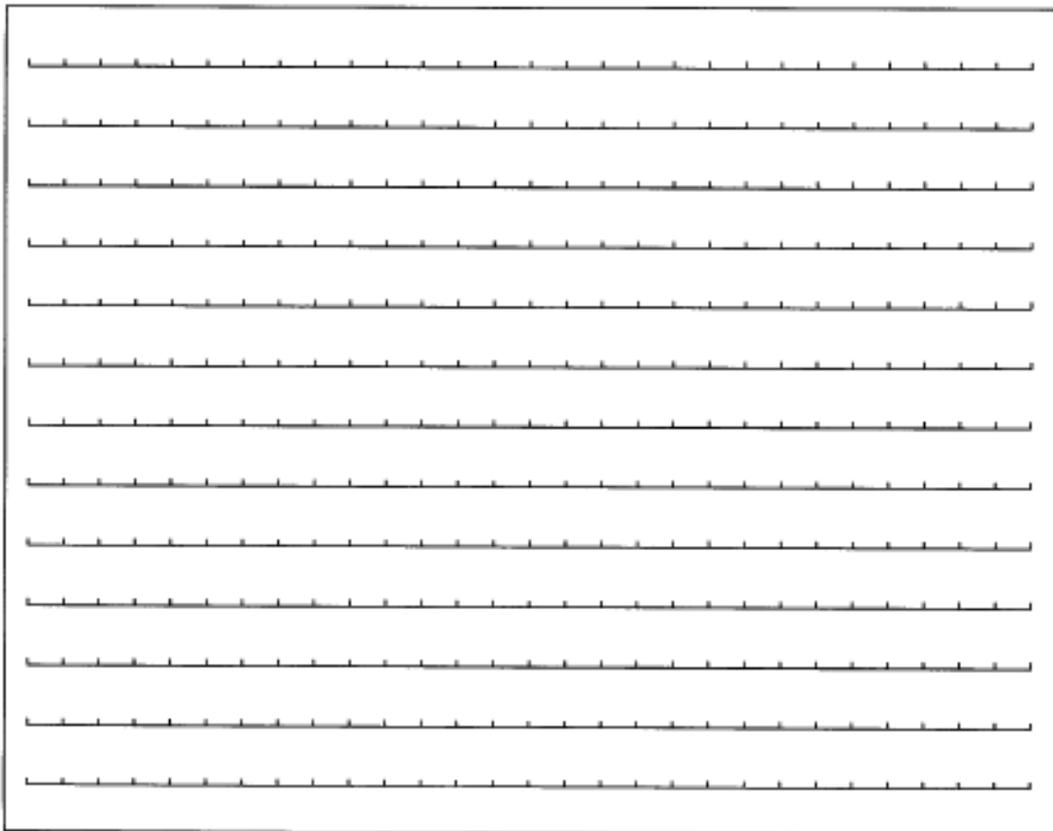
Je suis averti(e) que toute fausse déclaration dans une intention frauduleuse ou à dessein de nuire est punie d'une amende de 251 à 10.000 euros (article 12 de la loi du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).

Le présent formulaire de contestation, avec les pièces justificatives requises à l'appui, doit être retourné par lettre recommandée, avec avis de réception, au Centre à l'adresse suivante :

**Police Grand-Ducale
UCPR-CSA-CNT
L-2880 Luxembourg**

et ce dans un délai de 45 jours à partir de la date où vous avez accepté l'avis de procès-verbal ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour du dépôt de l'avis par le facteur des postes. Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

Explications supplémentaires :



Date et signature

